

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

DÉLIBÉRATION n° 2024/11/07-03

Répartition indicative des crédits FSDIE pour l'année 2025

La Commission de la formation et de la vie universitaire, en sa séance du 7 novembre 2024, sous la présidence de M. Éric BERTON, président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de CACQUERAY, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu le règlement intérieur modifié de la Commission pour projets étudiants du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE Projets) d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2023/12/19-06-CA du Conseil d'administration portant sur la répartition des crédits et programmation des enveloppes de la Contribution vie étudiante et de campus, notamment les crédits du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes,

Vu la proposition de répartition des crédits du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes pour 2025 de la Commission pour projets étudiants du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes d'Aix-Marseille Université du 24 octobre 2024,

Considérant que la répartition des crédits du Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes doit être votée chaque année,

Après en avoir délibéré,

Article unique :

APPROUVE

la répartition indicative des crédits FSDIE pour l'année 2025 telle que détaillée en annexe à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Composition : 40 membres
Membres en exercice : 40
Quorum : 21
Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 7 novembre 2024



Pour le Président, et par délégation,
La Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

Répartition indicative des crédits FSDIE pour l'année 2025

Eléments constitutifs de l'enveloppe	Montant 2024 1 214 700 €		Montant 2025 1 164 873 € (37 % de la part fixe)*	
	Répartition 2024	Réalisé 2024 Arrêté au 02/10/2024	Répartition 2025	Avis de la commission FSDIE du 24/10/2024
FSDIE Projets	674 000 €	535 035,84 €	674 000 €	Favorable
FSDIE Social	338 700 €	241 514,00 €	306 000 €	Favorable
Aide création / fonctionnement des associations étudiantes	42 000 €	40 950,00 €	42 000 €	Favorable
Subvention associations élues dans les conseils centraux de l'Université	15 000 €	15 000,00 €	15 000 €	Favorable
Fonctionnement (commissions FSDIE / COVE / Formations élus)	5 000 €	3 218,97 €	7 873 €	Favorable
COVE (navettes étudiants)	2 000 €	0,00 €	0 €	Favorable
Etudiants Relais Informations (animation vie étudiante) + Etudiants Relais Communication	52 000 €	22 081,57 €	90 000 €	Favorable
Fonctionnement des épiceries solidaires	50 000 €	0,00 €	0 €	Favorable
Aides d'urgence	20 000 €	0,00 €	30 000 €	Favorable
Communication	6 000 €	4 097,16 €	0 €	Favorable
Formations PSSM (premiers secours en santé mentale) <i>Financement par la ville de Marseille</i>	10 000 €	6 140,00 €	0 €	Favorable
Total	1 214 700 €	868 038 €	1 164 873 €	

Montant global CVEC 2024	5 145 594 €
Montant part fixe : 45 € *69 287 étudiants	3 117 915 €
Part règlementaire 30 %	935 374 €
Enveloppe votée en CFVU pour le FSDIE	1 164 873 €
Soit	37%